



Photo Damien DESIROTTE

Réunion d'information / débat

Mise en place du Décret Prescription Délivrance dans la filière équine

- Résultats d'une enquête France
- Enjeux & difficultés
- Comment le mettre en place / témoignages

Le Vendredi 2 Octobre 2009 lors des Rencontres Nationales Vétérinaires à Nice

Paris, le 2 septembre 2009.

[Merci de bien vouloir nous
confirmer votre participation.](#)

Cher Confrère, cher Membre de l'AVEF,

Experts de la santé animale, les vétérinaires accompagnent depuis toujours les professionnels du monde du cheval dans le développement de leurs activités, à leur côté pour les urgences mais également pour bâtir et mettre en œuvre les plans de prévention sanitaire...

Vous savez que la réglementation a évolué. Si par le passé une certaine tolérance a pu s'installer, dorénavant de nouvelles règles régissent la prescription et la délivrance des médicaments vétérinaires, pour répondre à l'évolution de la médecine vétérinaire comme au professionnalisme grandissant des acteurs de la filière.

Le médicament n'est pas un produit comme les autres !

Au-delà des aspects réglementaires, le Bilan Sanitaire d'Elevage est une formidable opportunité pour les vétérinaires d'**instaurer de nouvelles relations** avec les professionnels de la filière équine, de reprendre la main sur un marché où règnent Internet, des habitudes et des pratiques commerciales très discutables, pour **repositionner le médicament vétérinaire comme un PRODUIT DE PRESCRIPTION** qui requiert un conseil adapté.

Le Bilan Sanitaire d'Elevage vous permet d'autre part de bâtir chaque année, avec VOS clients, une analyse de l'existant, identifiant les savoir-faire comme les points d'amélioration, un guide pour leur permettre de comprendre rapidement les situations et décider des actions à mener, et enfin, un plan d'amélioration basé sur des objectifs concrets et mesurables. En résumé, vous positionner comme **le partenaire conseil du monde équestre !**

Que vous soyez convaincu ou que vous vous interrogiez sur la façon de mettre en place le décret prescription délivrance, que vous souhaitiez nous poser des questions ou échanger avec vos confrères sur la façon de relever ce challenge, nous vous attendons tous le 02 Octobre à NICE – *pour des questions d'organisation, nous vous remercions de confirmer votre présence auprès de l'AVEF (coordonnées ci-contre).*

Dans l'attente de plaisir de vous retrouver et d'échanger ensemble sur ce sujet qui nous concerne tous,

Bien confraternellement,

Jean-Yves GAUCHOT, Président de l'A.V.E.F.



A.V.E.F.

**34, Rue Bréguet
75011 PARIS**

Tél. 01 44 93 30 51

Fax 01 43 48 37 23

Email avef.paris@wanadoo.fr

De 15H à 17H – Salle RISSO

« Mise en place du Décret Prescription Délivrance dans la filière équine »

- Résultats d'une enquête France
- Enjeux & difficultés
- Comment le mettre en place / témoignages

RENCONTRES NATIONALES VÉTÉRINAIRES



La participation aux RNV/REV - NICE 2009 est **GRATUITE** mais nécessite néanmoins une **inscription préalable** vous permettant d'obtenir un **badge d'accès**. Elle-ci est possible sur le site :

<http://www.snel-rnv.fr>

Ce badge vous sera remis directement sur site, lors de votre arrivée.

Le Dr

Adresse

.....

Participera Ne participera pas

à la réunion du 2 Octobre 2009 à Nice (RNV09)
accompagné de..... personnes.

Tampon